



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	5 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T16801
Adresse du site	89, rue Mouffettard	Hauteur	R+5 (17.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/02/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/02/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/04/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antenne. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation d'une antenne tube bisecteurs couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600MHz) orientées vers les azimuts 40° et 180°.		
Distance des ouvrants	5m sous les antennes	Tilts (degrés)	2°
Estimation	40° <5V/m - 180° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

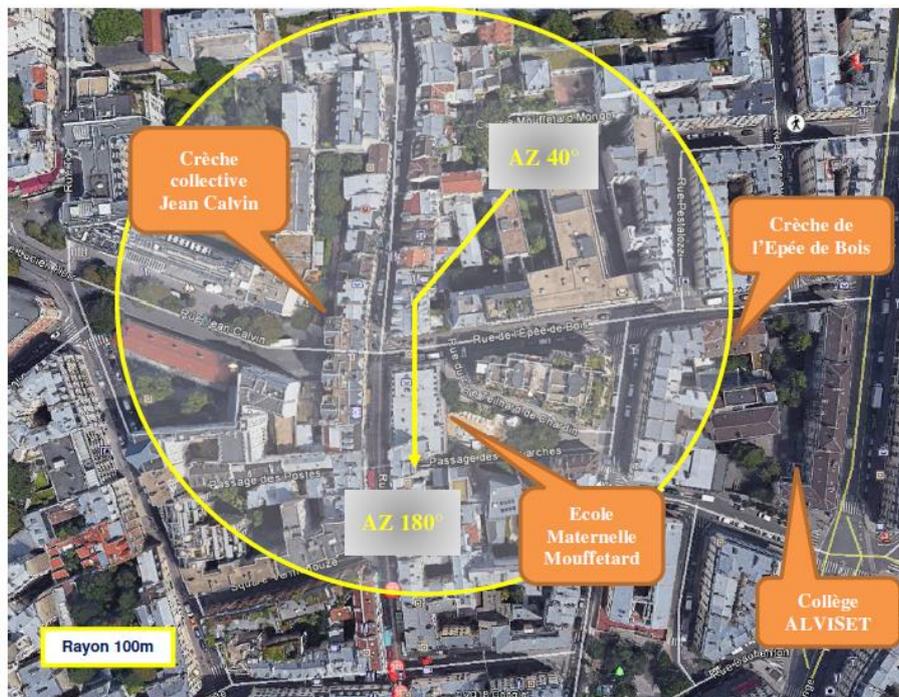
#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à installer une antenne tube bisecteurs fixée sur un mât.
Zone technique	La zone technique sera en rez de chaussée dans un local
Hauteur antennes/sol	28.52m

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

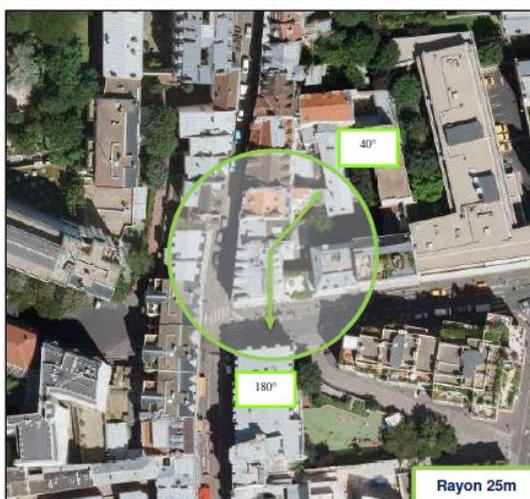
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Hauteur (m)	Distance / antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en %	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche et Garderie	4 rue Jean Calvin	NON	7.50	43.33	1.1250	0.4639
Ecole Maternelle Mouffetard	97 rue Mouffetard	OUI	13.5	26	1.5610	1.0560
Crèche Collective de l'Épée de Bois	5 rue de l'Épée de Bois	NON	10.5	109	0.1360	0.0561
Collège ALVISET	88 rue Monge	NON	16.5	148	0.2400	0.0990

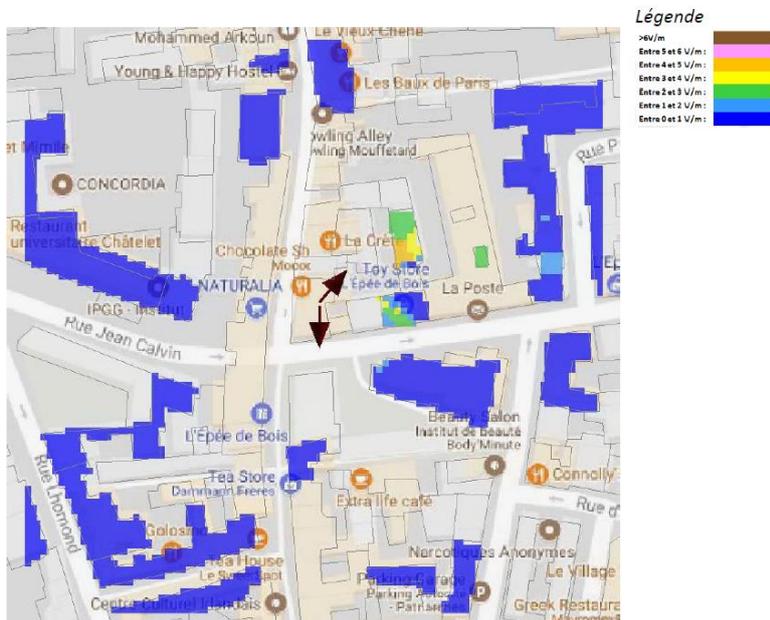
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 40°

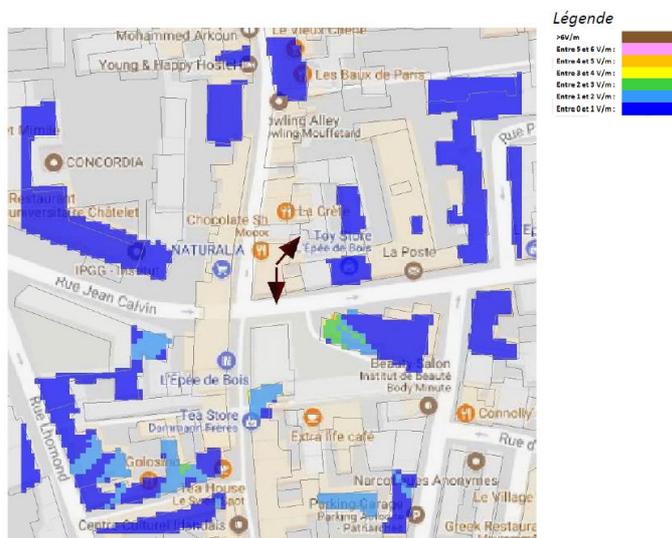
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 180°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 40°	Azimut 180°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

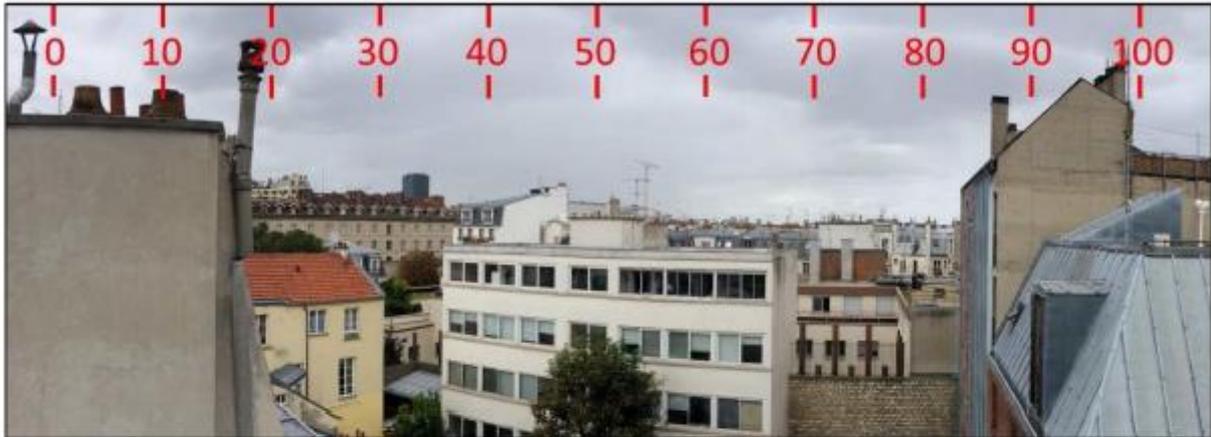


Etat projeté :



Vue des Azimuts

Secteur 1 : 40°



Secteur 2 : 180°

